

**Demande d'un numéro d'identification fiscal
et attestation****Remettre au
demandeur.
Ne pas envoyer à l'IRS.**Remplir à l'écran ou faire imprimer.
Consultez les Instructions particulières à la page 2.**1** Nom (tel qu'il figure sur votre déclaration de revenus) Votre nom doit être inscrit ici; ne laissez pas cette ligne vide.**2** Nom commercial/nom de l'entité transparente (si différent du nom ci-dessus)**3** Cochez la case correspondant à la catégorie appropriée aux fins de l'impôt fédéral; ne cochez qu'une seule des sept cases suivantes :

- Particulier/propriétaire unique ou Société par actions C Société par actions S Société en nom collectif
- Fiducie/succession; S.A.R.L. à un seul participant
- Société par actions à responsabilité limitée (S.A.R.L.).

Précisez la catégorie aux fins de l'impôt (C = société par actions C; S = société par actions S; P = société en nom collectif) ►

Remarque. Dans le cas d'une S.A.R.L. à un seul participant, ne cochez pas la case S.A.R.L.; cochez la case appropriée de la ligne supérieure correspondant à la catégorie appropriée aux fins de l'impôt fédéral du propriétaire unique.

-
- Autre (consultez les instructions) ►

4 Exemptions (les codes s'appliquent uniquement à certaines entités et ne s'appliquent pas aux particuliers; consultez les instructions à la page 3) :Code de bénéficiaire exempté
(le cas échéant) _____Code d'exemption des exigences
de déclaration de la FATCA
(le cas échéant) _____(S'applique aux comptes détenus à l'extérieur
des E.-U.)**5** Adresse (numéro, rue et n° d'app. ou de bureau)

Nom et adresse du demandeur (facultatif)

6 Ville, État/prov. et code ZIP/code postal**7** Numéro(s) de compte (facultatif)**Partie I** **Numéro d'identification fiscale (NIF)**

Entrez votre NIF dans la case appropriée. Pour éviter la retenue d'impôt de réserve, le NIF doit être celui qui s'applique au nom inscrit à la ligne 1. Si vous êtes un particulier, il s'agit généralement de votre numéro de sécurité sociale (SSN). Si vous êtes un étranger résident, un propriétaire unique ou une entreprise transparente, lisez les instructions relatives à la Partie I, ci-après. Les autres entités doivent inscrire leur numéro d'identification de l'employeur (EIN). Si vous n'avez pas de numéro, consultez la section *Comment obtenir un NIF*, ci-après.

Remarque : Si le compte a plus d'un titulaire, consultez les instructions relatives à la ligne 1. Consultez aussi la section *Nom et numéro à fournir au demandeur* pour savoir quel numéro inscrire.

Numéro de sécurité sociale

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

OU**Numéro d'identification de l'employeur**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Partie II **Attestation**

Sous peine de parjure, j'atteste de ce qui suit :

- Le numéro inscrit sur le présent formulaire est mon numéro d'identification fiscale (ou je suis actuellement en attente d'un numéro); et
- je ne suis pas assujéti à la retenue d'impôt de réserve, car : a) je bénéficie d'une exemption à l'égard de l'impôt de réserve; b) je n'ai reçu aucun avis de l'Internal Revenue Service (IRS) indiquant que je suis assujéti à la retenue d'impôt de réserve en raison d'un défaut de déclarer la totalité des intérêts et dividendes; ou c) l'IRS m'a informé que je ne suis plus assujéti à la retenue d'impôt de réserve; et
- je suis un citoyen américain ou une personne américaine (selon la définition ci-après); et
- le ou les codes d'exemption des exigences de déclaration de la FATCA fournis dans le présent formulaire (le cas échéant) sont exacts.

Instructions relatives à l'attestation. Veuillez biffer l'énoncé 2 si l'IRS vous a avisé que vous êtes actuellement assujéti à la retenue d'impôt de réserve pour avoir omis de déclarer la totalité des intérêts et dividendes dans votre déclaration de revenus. L'énoncé 2 ne s'applique pas aux transactions immobilières. En ce qui concerne les intérêts hypothécaires payés, l'acquisition ou l'aliénation de biens garantis, l'annulation de dettes, les cotisations à un compte de retraite individuel (IRA) et, de façon générale, les paiements autres que d'intérêts et de dividendes, vous n'êtes pas tenu de signer l'attestation, mais devez quand même fournir votre NIF. Reportez-vous aux directives concernant la Partie II, ci-après.

Signez ici

Signature de la personne américaine

Date

Instructions générales

Sauf indication contraire, les articles cités renvoient à l'Internal Revenue Code.

Modifications ultérieures. Toutes les modifications ayant trait au formulaire W-9 (notamment les mesures législatives adoptées leur publication) seront publiées à l'adresse www.irs.gov/FormW.

Objet du formulaire

Toute personne ou entité (demandeur du formulaire W-9) tenue de produire une déclaration de renseignements auprès de l'IRS doit obtenir votre numéro d'identification fiscal (NIF) exact, notamment votre numéro de sécurité sociale (SSN), votre numéro d'identification fiscal individuel (ITIN), votre numéro d'identification de contribuable en attente d'adoption (ATIN) ou votre numéro d'identification d'employeur (EIN), pour produire la déclaration d'un montant qui vous a été payé ou de tout autre montant à indiquer dans une déclaration de renseignements. Les déclarations de renseignements correspondent notamment à ce qui suit :

- Formulaire 1099-INT (intérêts touchés ou payés)
- Formulaire 1099-DIV (dividendes, y compris les dividendes en actions et de fonds communs de placement)
- Formulaire 1099-MISC (divers types de revenus, prix, récompenses ou produit brut)
- Formulaire 1099-B (vente d'actions ou de fonds commun de placement et certaines autres opérations de courtiers)
- Formulaire 1099-S (produits de transactions immobilières)
- Formulaire 1099-K (règlement de transactions par carte de commerçant ou par réseau de paiement)
- Formulaire 1098 (intérêt sur prêt hypothécaire résidentiel, 1098-E (intérêt sur prêt étudiant), 1098-T (frais de scolarité))
- Formulaire 1099-C (dette annulée)
- Formulaire 1099-A (acquisition ou aliénation d'un bien donné en garantie)

Utilisez le formulaire W-9 uniquement si vous êtes une personne américaine (ou un étranger résident), pour fournir votre NIF exact.

Si vous ne fournissez pas au demandeur le formulaire W-9 comportant un NIF, vous pourriez être assujéti à la retenue d'impôt de réserve. Consultez la rubrique Qu'est-ce qu'une retenue d'impôt de réserve?, ci-après.

En signant le formulaire rempli, vous :

1. attestez que le NIF fourni est exact (ou que vous attendez l'émission d'un numéro);
2. attestez que vous n'êtes pas assujéti à la retenue d'impôt de réserve;
3. demandez l'exemption de la retenue d'impôt de réserve si vous êtes un bénéficiaire américain exempté de la retenue; le cas échéant, vous attestez aussi que, à titre de personne américaine, votre part des revenus de toute société en nom collectif provenant d'entreprises exploitées aux États-Unis n'est pas assujéti à la retenue d'impôt de réserve visant les parts des revenus des associés étrangers tirés de ces activités;
4. attestez que le ou les codes d'exemption des exigences de déclaration de la FATCA fournis dans le présent formulaire (le cas échéant) sont exacts. Pour en savoir plus, consultez la rubrique *Qu'est-ce qu'une retenue d'impôt de réserve?*, ci-après.

Remarque : Si vous êtes une personne américaine et qu'un demandeur vous remet un document autre que le formulaire W-9 pour demander votre NIF, vous devez utiliser le document fourni par le demandeur, à condition qu'il soit sensiblement comparable au formulaire W-9.

Définition de « personne américaine ». Aux fins de l'impôt fédéral, vous êtes une personne américaine si vous êtes :

- un particulier citoyen américain ou un étranger résidant aux États-Unis;
- une société en nom collectif, une société par actions, une entreprise ou une association créée ou régie aux États-Unis ou en vertu des lois des États-Unis;
- une succession (autre qu'une succession étrangère); ou
- une fiducie américaine (au sens de l'article 301.7701-7 des règlements).

Règles spécifiques aux sociétés en nom collectif. Les sociétés en nom collectif qui exploitent une entreprise ou font du commerce aux États-Unis sont généralement assujétiées à une retenue d'impôt sur la part du revenu imposable effectivement lié qui revient à un associé étranger, conformément à l'article 1446. De plus, dans certains cas où

aucun formulaire W-9 n'est reçu, la société en nom collectif doit présumer qu'un associé est une personne étrangère et payer l'impôt exigé en vertu de l'article 446. Ainsi, si vous êtes une personne américaine associée d'une société en nom collectif exploitant une entreprise ou faisant du commerce aux États-Unis, vous devez fournir à cette société un formulaire W-9 afin d'établir votre statut aux États-Unis et d'éviter que l'impôt prévu à l'article 1446 soit prélevé sur votre part des revenus de la société.

Dans les cas de figure ci-dessous, la personne indiquée doit fournir un formulaire W-9 à la société en nom collectif afin d'établir son statut fiscal américain et éviter toute retenue sur sa part du revenu net provenant des activités commerciales de la société aux États-Unis.

- Entreprise transparente avec un propriétaire américain : le propriétaire américain, et non l'entité même.
- Fiducie de cédant avec un constituant ou un autre propriétaire américain : en général, le constituant ou l'autre propriétaire américain de la fiducie, et non la fiducie même.
- Fiducie américaine (autre qu'une fiducie de cédant) : la fiducie américaine (autre qu'une fiducie de cédant), et non les bénéficiaires de la fiducie.

Personne étrangère. Si vous êtes une personne étrangère ou une succursale américaine d'une banque étrangère ayant opté pour le statut de personne américaine, n'utilisez pas le formulaire W-9. Utilisez plutôt le formulaire W-8 ou 8233 approprié (consultez la publication n° 515 de l'IRS sur la retenue fiscale applicable aux étrangers non résidents et aux entités étrangères).

Étranger non résident qui devient étranger résident. Généralement, seul un étranger non résident peut utiliser les modalités d'une convention fiscale pour réduire ou éliminer l'impôt des États-Unis sur certains types de revenus. Néanmoins, la plupart des conventions fiscales comprennent une clause de protection. Les exceptions précisées dans la clause de protection peuvent autoriser que l'impôt continue d'être exonéré pour certains types de revenus, même après que le bénéficiaire est devenu autrement un étranger résidant aux États-Unis à des fins fiscales.

Si vous êtes un étranger résident américain qui se fonde sur une exemption prévue par la clause de protection d'une convention fiscale pour réclamer une exonération d'impôt sur certains types de revenus aux États-Unis, vous devez joindre au formulaire W-9 une déclaration précisant les cinq éléments suivants :

1. Le pays émetteur de la convention. Généralement, il s'agit de la convention selon laquelle vous avez demandé une exemption fiscale à titre d'étranger non résident.
2. L'article de la convention qui traite du revenu.
3. Le numéro de l'article (ou la référence) dans la convention fiscale contenant la clause de protection et sa liste d'exemptions.
4. Le type et le montant des revenus admissibles à l'exemption fiscale.
5. Les motifs valables qui justifient l'application d'une exemption fiscale en vertu de la convention.

Exemple. L'article 20 de l'Accord fiscal entre le Canada et la Chine prévoit une exemption fiscale pour le revenu tiré d'une bourse d'études obtenue par un étudiant chinois établi temporairement aux États-Unis. Aux termes du droit fiscal américain, cet étudiant deviendra étranger résident si son séjour aux États-Unis se prolonge au-delà de cinq années civiles. Cependant, l'alinéa 2 du premier protocole de l'Accord fiscal entre le Canada et la Chine (daté du 30 avril 1984) prévoit le maintien des dispositions de l'article 20, même si l'étudiant chinois devient un étranger résidant aux États-Unis. Tout étudiant chinois qui est admissible à cette exemption (conformément à l'alinéa 2 du premier protocole) et qui l'invoque pour réclamer une exonération fiscale relativement à sa bourse d'études ou de recherche devrait joindre au formulaire W-9 une déclaration contenant les renseignements précités pour appuyer cette exemption.

Si vous êtes un étranger non résident ou une entité étrangère, vous devez remettre au demandeur un formulaire W-8 ou 8233 dûment rempli.

Retenue d'impôt de réserve

Qu'est-ce qu'une retenue d'impôt de réserve? Les personnes qui vous versent des fonds doivent, dans certaines conditions, en retenir 24 % et les verser à l'IRS. C'est ce qu'on appelle une « retenue d'impôt de réserve ». Les montants susceptibles d'être assujétiés à cette retenue sont les intérêts, les intérêts exempts d'impôt, les dividendes, les opérations de courtage et de troc, les loyers, les redevances, la rémunération des non-salariés, les paiements effectués en règlement de transactions par carte ou réseau de paiement ainsi que certains paiements provenant d'exploitants de bateaux de pêche. Les transactions immobilières ne sont pas assujétiées à la retenue d'impôt de réserve.

Si vous fournissez un NIF exact et les attestations nécessaires au demandeur et que vous déclarez la totalité de vos intérêts et dividendes imposables dans votre déclaration de revenus, vous serez exempté de la retenue d'impôt de réserve sur les montants qui vous sont versés.

Les paiements que vous recevez seront assujettis à la retenue d'impôt de réserve si :

1. vous omettez de fournir votre NIF au demandeur;
2. vous n'attestez pas l'exactitude de votre NIF lorsqu'on vous le demande (consultez les instructions relatives à la Partie II);
3. l'IRS signale au demandeur que vous avez fourni un NIF invalide;
4. l'IRS vous informe que vous êtes assujetti à la retenue d'impôt de réserve parce que vous avez omis de déclarer tous vos intérêts et dividendes dans votre déclaration de revenus (uniquement ceux dont la déclaration est obligatoire);
5. Vous n'attestez pas au demandeur que vous n'êtes pas assujetti à la retenue d'impôt de réserve pour le motif énoncé au point 4 ci-dessus (pour les comptes d'intérêts et de dividendes à déclarer ouverts après 1983 seulement).

Certains bénéficiaires et certains paiements sont exemptés de la retenue d'impôt de réserve. Consultez la section *Code de bénéficiaire exempté* ci-après et les instructions distinctes à l'intention du demandeur du formulaire W-9.

Consultez les *Règles spécifiques aux sociétés en nom collectif*, qui figurent ci-dessus.

Qu'est-ce qu'une exigence de déclaration de la FATCA?

La Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) oblige les institutions financières étrangères participantes à déclarer la liste de tous les titulaires de compte des États-Unis qui sont désignés comme des personnes américaines. Certains bénéficiaires sont exemptés des exigences de déclaration de la FATCA. Pour en savoir plus, consultez la section *Code d'exemption des exigences de déclaration de la FATCA*, ci-après, et les instructions à l'intention du demandeur du formulaire W-9.

Mise à jour de vos renseignements

Si vous n'êtes plus un bénéficiaire exempté, vous devez fournir des renseignements à jour à toute personne auprès de qui vous avez déclaré être un bénéficiaire exempté et dont vous prévoyez recevoir des paiements à déclarer. Par exemple, vous pourriez devoir fournir des renseignements à jour si vous êtes une société par actions C qui choisit de devenir une société par actions S, ou encore si vous cessez d'être exonéré d'impôt. De plus, vous devez produire un nouveau formulaire W-9 si le nom ou le NIF associé au compte change, par exemple en cas de décès du constituant d'une fiducie de cédant.

Pénalités

Omission de fournir le NIF. Si vous omettez de fournir votre NIF à un demandeur, vous êtes passible d'une amende de 50 \$ par omission, sauf si vous aviez un motif valable et qu'il ne s'agissait pas d'une négligence volontaire.

Sanction civile pour transmission de faux renseignements concernant la retenue d'impôt. Si vous faites une fausse déclaration, sans motif raisonnable, et qu'en conséquence aucune retenue d'impôt de réserve n'est prélevée, vous êtes passible d'une amende de 500 \$.

Sanction pénale pour falsification de renseignements. La falsification volontaire d'attestations ou de déclarations peut entraîner des sanctions pénales, y compris des amendes et/ou une peine d'emprisonnement.

Usage abusif des NIF. Le demandeur qui divulgue ou utilise des NIF en contrevenant aux lois fédérales est passible de sanctions civiles et pénales.

Instructions particulières

Ligne 1

Vous devez y inscrire l'une des entités ci-dessous; **ne laissez pas** cette ligne vide. Le nom doit correspondre au nom inscrit sur la déclaration de revenus. Si le formulaire W-9 est rempli pour un compte conjoint (autre qu'un compte administré par une institution financière étrangère [IFE]), inscrivez

d'abord le nom de la personne ou de l'entité dont vous avez inscrit le numéro à la Partie I du formulaire, puis encerclez-le. Si vous fournissez le formulaire W-9 à une institution financière étrangère pour documenter un compte conjoint, chacun des titulaires étant une personne américaine doit fournir son propre formulaire W-9.

a. Particulier. En règle générale, il s'agit d'inscrire ici votre nom de particulier, tel qu'il figure sur votre déclaration de revenus. Si vous avez changé de nom de famille sans en informer l'administration de la sécurité sociale, inscrivez votre prénom, le nom de famille qui apparaît sur votre carte de sécurité sociale ainsi que votre nouveau nom de famille.

Remarque : Demandeur de ITIN : Inscrivez votre nom de particulier tel qu'il figure à la ligne 1a. de votre formulaire de demande W-7. Il doit correspondre au nom que vous avez inscrit dans le formulaire 1040, 1040A ou 1040EZ que vous avez rempli avec votre demande.

b. Propriétaire unique ou S.A.R.L. à un seul participant. Inscrivez votre nom de particulier tel qu'il figure à la ligne 1 du formulaire 1040, 1040A ou 1040EZ. Vous pouvez inscrire votre nom commercial ou le nom sous lequel vous faites affaire à la ligne 2.

c. Société en nom collectif, S.A.R.L. qui n'est pas une société S.A.R.L. à un seul participant, société par actions C ou société par actions S. Inscrivez le nom de l'entité tel qu'il figure à la ligne 1 de la déclaration de revenus de l'entité et tout nom commercial, nom d'entreprise ou nom sous lequel vous faites affaire à la ligne 2.

d. Autres entités. Inscrivez votre nom, tel qu'il figure dans les documents fiscaux américains exigés, à la ligne 1. Le nom doit correspondre au nom inscrit sur la charte ou un autre document juridique de constitution de l'entité. Vous pouvez inscrire tout nom commercial, nom d'entreprise ou nom sous lequel vous faites affaire à la ligne 2.

e. Entité transparente. Aux fins de l'impôt aux États-Unis, une « entité transparente » est une entité qui n'a pas de personnalité juridique distincte de celle de son propriétaire. Reportez-vous au sous-alinéa 301.7701-2(c)(2)(iii) des règlements. Inscrivez le nom du propriétaire à la ligne 1. Le nom inscrit sur cette ligne ne doit jamais être celui d'une entreprise transparente; il doit correspondre au nom qui figure dans la déclaration de revenus où les montants en cause doivent être constatés. Par exemple, si l'unique propriétaire d'une S.A.R.L. étrangère traitée comme une entreprise transparente aux fins de l'impôt fédéral américain est une personne américaine, c'est le nom de cette personne qui doit être fourni à la ligne 1. Si le propriétaire direct de l'entité est aussi une entreprise transparente, inscrivez le nom du premier propriétaire qui n'appartient pas à cette catégorie fiscale fédérale. Inscrivez le nom de l'entité transparente à la ligne 2, « Nom commercial/nom de l'entité transparente ». Si le propriétaire de l'entité transparente est une personne étrangère, il doit remplir le formulaire W-8 au lieu du formulaire W-9, et ce, même s'il possède un NIF américain.

Ligne 2

À la ligne 2, vous pouvez inscrire tout nom commercial, nom d'entreprise, nom sous lequel vous faites affaire ou nom d'entreprise transparente.

Ligne 3

À la ligne 3, vous devez cocher la case correspondant à la catégorie fiscale américaine de la personne dont le nom figure à la ligne 1. Ne cochez qu'une seule case.

Ligne 4 : Exemptions

Si vous êtes exempté de la retenue d'impôt de réserve et/ou des exigences de déclaration de la FATCA, inscrivez le ou les codes applicables à la ligne 4.

Code de bénéficiaire exempté.

- En général, les particuliers (y compris les propriétaires uniques) ne sont pas exemptés de la retenue d'impôt de réserve.
- Sauf dans les cas prévus ci-dessous, les sociétés par actions en sont exemptées sur certains versements, notamment les intérêts et dividendes.
- Les sociétés par actions ne sont pas exemptées de la retenue d'impôt de réserve sur des paiements effectués en règlements de transaction par carte ou réseau de paiement.
- Les sociétés par actions ne sont pas exemptées de la retenue d'impôt de réserve sur les honoraires de services juridiques ou sur le produit brut versé à des avocats; celles qui fournissent des soins médicaux ou des soins de santé ne sont pas exemptées à l'égard des paiements devant être déclarés au moyen du formulaire 1099-MISC.

Les bénéficiaires exonérés de retenues d'impôt de réserve sont identifiés par les codes suivants. Inscrivez celui qui s'applique dans l'espace de la ligne 4 prévu à cet effet.

- 1 – Une organisation exonérée d'impôt en vertu du paragraphe 501(a); tout IRA ou un compte de garde exempt en vertu de l'alinéa 403(b)(7), s'il répond aux exigences de l'alinéa 401(f)(2)
- 2 – Les États-Unis ou n'importe laquelle de ses agences ou institutions
- 3 – Un État, le district fédéral de Columbia, un territoire ou une possession des États-Unis ou n'importe laquelle de ses subdivisions politiques ou institutions
- 4 – Un gouvernement étranger ou n'importe laquelle de ses subdivisions politiques, agences ou institutions
- 5 – Une société par actions
- 6 – Un courtier en valeurs mobilières ou en marchandises qui est tenu de s'inscrire aux États-Unis, dans le district fédéral de Columbia ou dans un territoire ou une possession des États-Unis
- 7 – Un négociant-commissionnaire en contrat à terme inscrit auprès de la Commodity Futures Trading Commission
- 8 – Une fiducie de placement immobilier
- 9 – Une entité inscrite sous le régime de l'Investment Company Act of 1940 durant la totalité de l'année d'imposition
- 10 – Un fonds fiduciaire commun géré par une banque conformément au paragraphe 584(a)
- 11 – Une institution financière
- 12 – Un intermédiaire connu des milieux financiers en tant que dépositaire ou prête-nom
- 13 – Une fiducie exonérée d'impôt en vertu de l'article 664 ou visée par l'article 4947

Le tableau ci-dessous présente les types de paiements pouvant être exemptés de la retenue d'impôt de réserve. Il fait référence aux bénéficiaires exemptés mentionnés ci-dessus, numérotés de 1 à 13.

Type de paiement	Catégorie de bénéficiaire exempté
Versements d'intérêts et de dividendes	Toutes, sauf la 7
Opérations de courtage	Catégories 1 à 4 et 6 à 11, ainsi que toutes les sociétés par actions C. Les sociétés par actions S ne doivent pas inscrire de code; leur exemption se limite uniquement aux ventes de valeurs non visées acquises avant 2012.
Opérations de troc et ristournes	Catégories 1 à 4
Paiements de plus de 600 \$ devant être déclarés et ventes directes de plus de 5 000 \$ ¹	Généralement, les catégories 1 à 5 ²
Paiements effectués en règlement de transactions par carte ou réseau de paiement	Catégories 1 à 4

¹ Consultez le formulaire 1099-MISC (divers types de revenus) et les instructions y afférentes.

² Toutefois, les paiements suivants versés à une société par actions et devant être déclarés au moyen du formulaire 1099-MISC ne sont pas exemptés de retenues d'impôt de réserve : frais médicaux et paiements pour soins de santé, honoraires d'avocat, produit brut versé à un avocat déclarables en vertu du paragraphe 6045(1) et versements liés à des services payés par un organe exécutif fédéral.

Code d'exemption des exigences de déclaration de la FATCA.

Les codes ci-dessous correspondent aux catégories de bénéficiaires exemptés des exigences de déclaration de la FATCA. Ces codes s'appliquent aux personnes qui soumettent le présent formulaire pour des comptes détenus hors des États-Unis auprès de certaines institutions financières étrangères. Vous pouvez donc laisser ce champ vide si vous soumettez ce formulaire pour un compte détenu aux États-Unis. Si vous n'êtes pas certain que votre institution financière est assujettie à ces exigences, consultez le demandeur. Un demandeur peut indiquer qu'un code n'est pas requis en vous remettant un formulaire W-9 comportant la mention « Non applicable » (ou autre indication ayant le même sens) inscrite ou imprimée dans l'espace prévu pour le code d'exemption des exigences de la FATCA.

A – Une organisation exonérée d'impôt en vertu du paragraphe 501(a) ou tout régime de retraite individuel au sens défini à l'alinéa 7701(a)(37).

B – Les États-Unis ou n'importe laquelle de ses agences ou institutions.

C – Un État, le district fédéral de Columbia, un territoire ou une possession des États-Unis ou n'importe laquelle de ses subdivisions politiques ou institutions

D – Une société par actions dont les titres sont régulièrement négociés sur un ou plusieurs marchés boursiers reconnus, comme le prévoit le sous-alinéa 1.1472-1(c)(1)(i) des règlements.

E – Une société par actions membre du même groupe élargi de sociétés affiliées qu'une société par actions visée au sous-alinéa 72-1(c)(1)(i) des règlements.

F – Un courtier en valeurs mobilières, en marchandises ou en instruments financiers dérivés (y compris les contrats nominaux de référence, contrats à terme standardisés, contrats à terme de gré à gré et options) dûment inscrit à ce titre conformément aux lois des États-Unis ou d'un État.

G – Une fiducie de placement immobilier.

H – Une société mutuelle de placement au sens défini à l'article 851, ou une entité inscrite sous le régime de l'Investment Company Act of 1940 durant la totalité de l'année d'imposition.

I – Un fonds fiduciaire commun au sens défini au paragraphe 584(a).

J – Une banque au sens défini à l'article 581.

K – Un courtier.

L – Une fiducie exonérée d'impôt en vertu de l'article 664 ou visée par l'alinéa 4947(a)(1).

M – Une fiducie exonérée d'impôt en vertu d'un régime établi conformément au paragraphe 403(b) ou au paragraphe 457(g).

Remarque : Vous pouvez demander à l'institution financière qui demande ce formulaire de déterminer si le code d'exemption des exigences de la déclaration de la FATCA ou le code de bénéficiaire exempté doit être indiqué.

Ligne 5

Inscrivez votre adresse (numéro, rue, no d'appartement ou de bureau). Le demandeur du présent formulaire W-9 y enverra vos déclarations de renseignements. Si l'adresse diffère de celle qui figure dans les dossiers du demandeur, écrivez NOUVELLE dans la partie supérieure. L'ancienne adresse risque toutefois d'être utilisée, tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas mise à jour dans les dossiers du payeur.

Ligne 6

Inscrivez où vous résidez : ville, État/province et code ZIP/code postal.

Partie I. Numéro d'identification fiscal (NIF)

Veillez inscrire votre NIF dans la case appropriée. Si vous êtes un étranger résident que vous n'y avez pas droit, votre NIF est votre numéro d'identification de contribuable américain (ITIN) de l'IRS. Inscrivez-le dans la case du numéro de sécurité sociale. Si vous n'avez pas de ITIN, consultez la section *Comment obtenir un NIF*, ci-après.

Si vous êtes un propriétaire unique et que vous avez un EIN, vous pouvez inscrire votre SSN ou EIN. Si vous êtes participant unique d'une société par actions à responsabilité limitée qui n'est pas considérée comme une entité distincte de son propriétaire, inscrivez le SSN du propriétaire (ou son EIN, le cas échéant). N'inscrivez pas l'EIN de l'entité transparente. Si la S.A.R.L. est considérée comme une société par actions ou en nom collectif, inscrivez l'EIN de l'entité.

Remarque : Pour obtenir plus de précisions sur les combinaisons de nom et de NIF, consultez la section *Nom et numéro à fournir au demandeur*, ci-après.

Comment obtenir un NIF. Si vous n'avez pas de NIF, faites-en immédiatement la demande. Pour demander un SSN, procurez-vous un formulaire de demande de carte de sécurité sociale (SS-5, Application for a Social Security Card) auprès de votre bureau local d'administration de la sécurité sociale ou en ligne, au www.ssa.gov. Vous pouvez aussi commander ce formulaire en appelant au 1-800-772-1213. Pour demander un ITIN, utilisez le formulaire W-7 (Application for IRS Individual Taxpayer Identification Number); pour demander un EIN,

utilisez le formulaire SS-4 (Application for Employer Identification Number). Vous pouvez aussi présenter votre demande d'EIN en ligne en vous rendant sur le site de l'IRS, au www.irs.gov/businesses et en cliquant sur Starting a Business, puis sur Employer Identification Number (EIN). Vous pouvez consulter, télécharger ou imprimer les formulaires W-7 ou SS-4. Il est aussi possible de les commander par la poste afin qu'ils vous soient envoyés dans un délai de 10 jours ouvrables.

Si on vous demande de remplir un formulaire W-9 mais que vous n'avez pas de NIF, faites-en la demande et indiquez « Applied For » (demandé) dans l'espace prévu pour le NIF, puis signez et datez le formulaire avant de le retourner au demandeur. Pour les paiements d'intérêts et de dividendes et certains paiements en lien avec des instruments aisément négociables, vous disposez normalement d'un délai de 60 jours pour obtenir votre NIF et le fournir au demandeur avant que ces paiements ne soient assujettis aux retenues d'impôt de réserve. Le délai de 60 jours ne s'applique pas aux autres types de paiements, qui seront assujettis à la retenue d'impôt de réserve tant et aussi longtemps que vous n'aurez pas communiqué votre NIF au demandeur.

Remarque : La mention « Applied For » (demandé) signifie que vous avez déjà présenté votre demande de NIF ou que vous comptez la présenter bientôt.

Attention : Les entreprises transparentes américaines avec un propriétaire étranger doivent plutôt utiliser le formulaire W-8.

Partie II. Attestation

Vous devez signer le formulaire W-9 pour attester à l'agent chargé de la retenue que vous êtes une personne américaine ou un étranger résident. L'agent peut vous demander d'apposer votre signature même si les points 1, 4 et 5 ci-dessous indiquent qu'elle n'est pas nécessaire.

Pour un compte conjoint, seule la personne dont le NIF figure à la Partie I doit apposer sa signature (lorsque requise). Pour une entreprise transparente, le signataire doit être la personne indiquée à la ligne 1. Pour les bénéficiaires exemptés, consultez la section précédente intitulée *Code de bénéficiaire exempté*.

Exigences de signature. Remplissez l'attestation conformément aux directives 1 à 5 ci-dessous.

1. Comptes d'intérêts, de dividendes et d'opérations de troc ouverts avant 1984, et comptes de courtage réputés actifs durant l'année 1983. Vous devez fournir votre NIF exact, mais n'avez pas à signer l'attestation.

2. Comptes d'intérêts, de dividendes et d'opérations de troc ouverts après 1983, et comptes de courtage réputés inactifs durant l'année 1983. Vous devez signer l'attestation, faute de quoi la retenue d'impôt de réserve sera appliquée. Si vous êtes assujetti à la retenue d'impôt de réserve et que vous fournissez simplement votre NIF exact au demandeur, vous devez biffer l'énoncé 2 de l'attestation avant de signer le formulaire.

3. Transactions immobilières. Vous devez signer l'attestation, mais vous pouvez biffer l'énoncé 2 de l'attestation.

4. Autres types de paiements. Vous devez fournir votre NIF exact, mais n'avez pas à signer l'attestation, sauf si on vous a avisé qu'un NIF transmis précédemment s'est avéré erroné. Les « autres paiements » comprennent les paiements effectués dans le cadre des activités commerciales du demandeur et qui concernent des loyers, des redevances, des biens (autres que des factures de marchandises), des services médicaux et soins de santé (y compris des paiements à des sociétés par actions), la rémunération de non-salariés pour des services rendus, le règlement de transactions par carte ou réseau de paiement, les montants versés à des pêcheurs et à certains membres d'équipage de bateaux de pêche ainsi que le produit brut versé à des avocats (y compris à des sociétés par actions).

5. Intérêts hypothécaires payés par vous, acquisition ou aliénation de biens garantis, annulation de dettes, paiements au titre d'un programme de bourse d'études admissible (en vertu de l'article 529), comptes ABLE (en vertu de l'article 529A), compte d'épargne-retraite individuel (IRA), cotisations ou distributions relatives à un compte d'épargne-études (Coverdell ESA), compte d'épargne pour soins médicaux (Archer MSA) ou un compte de gestion santé (HSA) et distributions d'un régime de retraite. Vous devez fournir votre NIF exact, mais n'avez pas à signer l'attestation.

Nom et numéro à fournir au demandeur

Pour ce type de compte :	Fournir le nom et le SNN :
1. Compte de particulier	du particulier
2. Compte conjoint (deux particuliers ou plus)	du titulaire réel du compte ou, si les fonds sont communs, du titulaire de compte principal ¹
3. Compte conjoint administré par une IFR (au moins deux personnes américaines)	de chaque titulaire de compte du mineur ² du constituant fiduciaire
4. Compte de dépositaire détenu par une personne mineure (Uniform Gift to Minors Act)	du propriétaire réel ¹
5. a. Compte d'épargne en fiducie révocable ordinaire (où le constituant est aussi le fiduciaire)	du propriétaire ³
b. Compte dit en fiducie ne constituant pas une fiducie légale ou valide en vertu des lois d'un État	du constituant*
6. Entreprise individuelle ou entité transparente (détenue par un particulier)	
7. Fiducie de cédant inscrite avec la méthode facultative du formulaire 1099 (consultez la division 1.671-4[b][2][i][A] des règlements)	
Pour ce type de compte :	Fournir le nom et l'EIN :
8. Compte d'entreprise transparente dont le propriétaire n'est pas un particulier	du propriétaire
9. Compte de fiducie, de succession ou de fiducie de pension valide	de la personne morale ⁴ de la société par actions
10. Compte de société par actions ou de S.A.R.L. ayant choisi le statut de société sur le formulaire 8832 ou le formulaire 2553	de l'organisation
11. Compte d'association, de club, d'organisme religieux, de bienfaisance ou à caractère éducatif, ou d'un autre organisme exonéré d'impôt	de la société en nom collectif du courtier ou du prête-nom de l'organisme public
12. Compte de société en nom collectif ou de S.A.R.L. à participants multiples	
13. Compte de courtier ou de prête-nom inscrit	
14. Compte auprès du département de l'Agriculture détenu au nom d'une entité publique (État, administration locale, arrondissement scolaire, prison, etc.) qui reçoit des paiements au titre d'un programme agricole	de la fiducie
15. Fiducie de cédant inscrite au moyen du formulaire 1041 ou de la méthode facultative du formulaire 1099 (consultez la division 1.671-4[b][2][i][B] des règlements)	

¹ Inscrivez d'abord le nom de la personne dont vous fournissez le numéro, puis encercliez-le. Si un seul des titulaires du compte conjoint possède un SSN, vous devez fournir ce numéro.

² Encercliez le nom de la personne mineure et donnez son SSN.

³ Vous devez inscrire votre nom personnel; vous pouvez également indiquer votre nom commercial ou le nom sous lequel vous faites affaire à la ligne « Nom commercial/nom de l'entité transparente ». Vous pouvez fournir votre SSN ou votre EIN (si vous en avez un), mais l'IRS préconise l'utilisation du SSN.

⁴ Inscrivez d'abord le nom de la fiducie, de la succession ou de la fiducie de pension, puis encercliez-le. (Ne donnez pas le NIF du représentant personnel ou du fiduciaire, sauf si la personne morale n'est pas mentionnée dans le nom du compte.) Consultez les Règles spécifiques aux sociétés en nom collectif, qui figurent ci-dessus.

* **Remarque :** Le constituant doit également fournir un formulaire W-9 au fiduciaire de la fiducie.

Remarque : Si plusieurs noms sont donnés, mais qu'aucun n'est encerclé, le numéro sera réputé être celui de la personne dont le nom figure en premier sur la liste.

Protégez vos documents fiscaux contre le vol d'identité

Le vol d'identité survient lorsqu'un tiers utilise vos renseignements personnels comme votre nom, votre numéro de sécurité sociale (SSN) ou d'autres renseignements d'identification sans votre consentement dans le but de commettre un crime, notamment une fraude. Un voleur d'identité pourrait utiliser votre SSN pour obtenir un emploi ou produire une déclaration de revenus et ainsi toucher un remboursement.

Pour limiter les risques :

- protégez votre SSN;
- assurez-vous que votre employeur protège votre SSN; et
- faites preuve de vigilance dans le choix d'un spécialiste en déclarations de revenus.

Si vos documents fiscaux sont compromis par un vol d'identité et que vous recevez un avis ou une lettre de l'IRS contenant un nom et un numéro de téléphone, répondez-y immédiatement.

Si vos documents fiscaux ne sont pas compromis par un vol d'identité à l'heure actuelle, mais que vous estimez être à risque en raison d'un portefeuille ou d'un sac à main perdu ou volé, d'un relevé de carte de crédit douteux ou d'une opération de crédit suspecte, communiquez avec le service d'aide en cas de vol d'identité de l'IRS au 1-800-908-4490, ou remplissez le formulaire 14039.

Pour en savoir plus, consultez la publication n° 5027, qui contient des renseignements sur le vol d'identité à l'intention des contribuables.

Les victimes de vol d'identité qui subissent un préjudice financier, ont des problèmes de système ou cherchent de l'aide pour résoudre des litiges fiscaux qui ne peuvent être réglés par les voies habituelles ont la possibilité de recourir au service d'aide aux contribuables (Taxpayer Advocate Service ou TAS). Pour joindre la ligne de signalement du TAS, appelez sans frais au 1-877-777-4778 (ATS : 1-800-829-4059).

Protégez-vous contre les courriels suspects et l'hameçonnage.

Le terme « hameçonnage » désigne la conception et l'utilisation de courriels et de sites Web qui imitent ceux d'une entreprise légitime. La méthode la plus répandue consiste à envoyer un courriel à l'utilisateur, prétendument au nom d'une entreprise légitime reconnue, dans le but de lui soutirer des renseignements confidentiels pouvant ensuite être utilisés pour voler son identité.

L'IRS n'a jamais recours au courriel pour établir le contact avec un contribuable. Par ailleurs, elle ne demande jamais à un contribuable de communiquer par courriel des renseignements personnels précis comme un numéro d'identification personnel (NIP), un mot de passe ou toute autre information de même nature susceptible de permettre l'utilisation d'une carte de crédit ou l'accès à un compte bancaire ou à tout autre compte détenu auprès d'une institution financière.

Si vous recevez un courriel non sollicité provenant prétendument de l'IRS, veuillez le faire suivre à phishing@irs.gov. Vous pouvez également signaler toute utilisation frauduleuse de la dénomination, du logo ou de tout autre droit de propriété de l'IRS à l'inspecteur général du Trésor pour l'administration fiscale (Treasury Inspector General for Tax Administration) en appelant au 1-800-366-4484. Vous pouvez acheminer les courriels suspects à la commission fédérale du commerce (Federal Trade Commission), à spam@uce.gov, ou les signaler par l'entremise du site www.ftc.gov/idtheft. Vous pouvez aussi communiquer avec la commission en appelant au 1-877-IDTHEFT (877-438-4338). Si vous avez été victime d'un vol d'identité, consultez la publication n° 5027.

Pour en savoir plus sur le vol d'identité et sur les façons de vous protéger, visitez le site IRS.gov.

Avis relatif à la Privacy Act

En vertu de l'article 6109 du Internal Revenue Code, vous êtes tenu de fournir votre NIF exact aux personnes (y compris aux agences fédérales) devant produire des déclarations de renseignements auprès de l'IRS pour déclarer les intérêts, les dividendes et certains autres revenus qui vous sont versés, les intérêts hypothécaires que vous payez, l'acquisition ou l'aliénation de biens garantis, l'annulation de dettes ou vos cotisations à un compte de retraite individuel (IRA), à un compte d'épargne pour soins médicaux (Archer MSA) ou à un compte de gestion santé (HSA). Le présent formulaire vise à recueillir des renseignements qui seront utilisés par le demandeur pour produire des déclarations de renseignements portant sur les éléments précités auprès de l'IRS. Ces renseignements peuvent notamment être transmis au département de la Justice dans le cadre d'un litige civil ou pénal ainsi qu'aux municipalités, aux États, au District de Columbia et aux territoires et possessions des États-Unis pour leur permettre d'appliquer leurs lois. Les renseignements peuvent aussi être divulgués à d'autres pays en vertu d'un traité, à des organismes fédéraux et agences d'État aux fins d'application du droit civil et criminel, ou encore aux services fédéraux de police et de renseignement aux fins de lutte contre le terrorisme. Que vous soyez tenu ou non de produire une déclaration de revenus, vous avez l'obligation de fournir votre NIF. En vertu de l'article 3406, les payeurs sont généralement tenus de retenir un certain pourcentage des intérêts, des dividendes et de certains autres paiements imposables versés à tout bénéficiaire ayant omis de leur fournir son NIF. Le fait de fournir des renseignements erronés ou frauduleux peut donner lieu à des pénalités.